



Conseil de quartier CAZAUX

Compte-rendu de réunion

Jeudi 13 octobre 2016

Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr
quartiers@latestedebuch.fr

Le conseil de quartier de Cazaux s'est réuni le jeudi 13 octobre 2016 à 17h30 – Salle des Associations de la mairie annexe de Cazaux.

Étaient présents :

- Madame Monique GUILLON, Présidente du Conseil de quartier
- Madame Véronique LEFEVRE
- Madame Martine BROCAS
- Monsieur Jacques CAMPOT
- Monsieur Daniel CASANOVAS
- Monsieur Alain CLOUE
- Monsieur Claude LAFON
- Monsieur José PARACCHINI
- Monsieur Bruno COLAS
- Monsieur Daniel LACOSTE
- Monsieur Cédric MALLEVRE

En présence de :

- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Patricia PETROVITCH - Directrice de la Vie Culturelle
- Madame Cathy DUPONT – Service Culture
- Madame Mauri NADEAU, Administratif

Excusées :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire
- Madame Virginie CASTAGNET
- Madame Hélène LAMEIGNERE
- Madame Anne-Marie THOMAS

Madame Monique Guillon, Présidente du Conseil de quartier, ouvre la séance à 17h30 et remercie les conseillers de leur présence.

I. Point presse « Parcours de Santé »

En préambule de la réunion, les membres du Conseil de quartier, les élus Cazalins, ont visité les nouvelles installations en présence de la Presse.

Madame Guillon a tenu à préciser que le projet a été porté par le Conseil de quartier et réalisé par les services techniques de la ville.

II. Le 3^{ème} lieu

Mme Patricia PETROVICH et Mme Cathy DUPONT présentent au Conseil de quartier le 3^{ème} lieu. Situé dans l'ancien Hôtel de ville, ce lieu, au cœur de la ville, sera un espace d'ouverture à la Culture, à l'Information.

Le 3^{ème} lieu est un espace de consultation et d'animation.

Contribuer à l'attractivité du centre-ville avec un lieu de ressources numériques en accès libre, à l'attention de tous les publics.

Elaborer les missions et les services en co-construction avec les acteurs locaux

(Associations, Education nationale, Centres sociaux) et les prestataires extérieurs. Donner un sens à la notion de « **vivre ensemble** » à travers des rencontres, des débats et des pratiques collectives.

Offrir au public les services innovants spécifiques aux EPN (Espaces Publics

Numériques) : ressources numériques, accès libre à la création en ligne (musique et cinéma), recherche, information documentation.

Un équipement tourné vers la jeunesse : Point Cyb, BIJ (Bureau Information Jeunesse), projets à développer avec les écoles de la ville, le Conservatoire, ALSH...

‡ C'est un **lieu ouvert à tous, gratuit**, sans restriction d'abonnement. Les ressources en ligne sont consultables sur place ou depuis chez soi.

‡ Un **espace partagé** où se côtoient les actifs, non actifs, enfants, scolaires, parents...

‡ **En résonance avec l'actualité locale, sportive, culturelle...** il met en avant les projets développés par les services : exposition, ateliers, rencontres, dédicaces, petites scènes...

Services innovants

‡ **Bouquet numérique** consultable sur liseuses, tablettes, ordinateurs.

- † **Médiation numérique : accompagnement** des personnes aux usages d'internet, des logiciels libres et **initiation aux arts numériques** (infographie, vidéo, musique...).
- † Accès aux œuvres et produits culturels sous forme dématérialisée (ex : Arte VOD et cité de la musique).

Tourné vers la Jeunesse

- † **Intégration du Bureau Information Jeunesse** dans le 3^{ème} lieu
- † Ateliers multimédia au **Point Cyb** pour les 11 – 17 ans
- † Accès à la **salle de projection** pour les scolaires, ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement), PRJ (Point Rencontres Jeunes)...
- † **Ateliers de pratiques artistiques** en amont des événements culturels : BD, atelier d'écriture...
- † Révision d'examens, travail en groupe...

L'ouverture du 3^{ème} lieu est prévue en **avril 2017**.

Il serait ouvert du **mardi au samedi de 9h à 19h** tout au long de l'année.

Six agents travailleront sur ce lieu : Un développeur de projets, un médiateur numérique, un animateur multimédia, un agent chargé de l'accueil et de l'administratif, deux agents aux postes du Bureau Information Jeunesse et du Point Cyb.

Ponctuellement, des **agents du service Culture** seront amenés à développer **des projets** dans ce lieu : ateliers de médiation en amont des événements de la saison (atelier BD, atelier d'écriture, master-class...).

III. Félicitations

Les conseillers de quartier félicitent la mairie pour ce magnifique projet que sera le 3^{ème} lieu.

IV. Suivi des demandes de travaux des Conseillers

- a. Demande la modification du sens de circulation Sanchez/Général Leclerc.



Réponse

Ces deux voies, à double sens, sont structurantes (desserte des écoles, terrains de sport, salle des fêtes).

- b. Rue Jean Lavigne, les ¾ des trottoirs sont encombrés par des déchets verts.

 Réponse

Ramassage des déchets – Fait par l'équipe Propreté de Cazaux

V. Travaux à venir

- 1) Construction de la passerelle piétonne sur le Canal des Landes, rue des Fusillés. Les trottoirs seront matérialisés jusqu'au rond-point.
- 2) Travaux d'aménagement de l'allée des Gémelles.

VI. Demandes et remarques des Conseillers

-  Les bus passent rue des Bruyères alors qu'ils devraient passer rue Jean Lavigne. Ça continue. Le chauffeur apparemment fait ce qu'il veut.









 Réponse

L'information avait été donnée, lors d'une réunion avec la DGA en charge des transports de la Cobas. Celle-ci sera renouvelée pour une réponse.

-  L'installation de bancs serait agréable pour les usagers de l'aire de jeux– Esplanade Jean Labat.

 Réponse

Deux bancs sont prévus d'y être installés prochainement.

-  Demande le nettoyage de la craste de Nézer.
-  Les pavés du parvis de l'Eglise se descendent. Très dangereux.
-  Les bordures des ronds-points du Simply-market et de la piste 214 se relèvent.
-  Le stop au sol de la déchèterie n'est plus visible.
-  Demande l'ouverture du parking du Dojo, stade du Clavier, les jours de matchs afin de permettre le stationnement des véhicules.
-  Fait remarquer l'installation de clôture en bois, avenue de Verdun, regrettable de par son aspect inesthétique.
-  Une clôture à l'angle de la rue des Platanes et la rue Raymond Daugey paraît non conforme.
-  Demande un distributeur de billets supplémentaire dans le quartier de Cazaux.

- 📌 Demande un rappel sur le magazine La Teste Mag et les panneaux lumineux, concernant les nuisances sonores notamment le week-end. Beaucoup trop de bruit en dehors des horaires autorisés.
- 📌 Un conseiller a eu l'expérience de voir le bus EHO plein de collégiens à 16 h. Dans ces cas-là, les usagers doivent attendre le bus de 17h pour se rendre à Cazaux.

VII. Amélioration du quartier : Entrée de Cazaux

Afin d'améliorer l'entrée de Cazaux des observations sont faites :

- L'espace dédié à ce projet d'embellissement, par la plantation d'arbustes (arbusiers...), serait du restaurant « La Mise en Bouche » à l'entrée de Cazaux, sur la bande le long des grillages appartenant à la commune.

Un conseiller propose la création de buttes et de bassins de rétention d'eau lors des hivers pluvieux (les buttes seraient créées par la terre des bassins).

Plusieurs avantages dans cette conception paysagère :

- Bassins de récupération d'eau ;
- Les buttes atténueraient les nuisances sonores de la route et permettraient un aménagement paysager de l'entrée de Cazaux.

VIII. Informations



Travaux Avenue Saint-Exupéry

Les travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable portés par la COBAS reprennent début septembre.

Ce chantier qui va durer 3 mois, du 12 septembre au 15 décembre, va fortement perturber la circulation dans le secteur.

Les travaux se feront en trois phases de 400 mètres environ, d'une durée d'un mois chacune :

- 1^{ère} phase : de la cité Marzac au rond-point avenue Bissérié ;
- 2^{ème} phase : de la rue Béranger à la cité Marzac ;
- 3^{ème} phase : du rond-point de la voie directe jusqu'à la rue Béranger.

 **Informations « Ensemble améliorons les qualités gustatives de notre eau potable ! »**

Quel est le goût de l'eau de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) ?

Votre avis les intéresse !

Faites leur part de vos observations sur le goût de l'eau en rejoignant leur panel de consommateurs.

Inscription gratuite ecoconseil@sobass.fr

Madame Monique GUILLON remercie les membres du Conseil de quartier de leur participation. La réunion prend fin à 19h45.